

UNE PREMIÈRE CANADIENNE : L'HISTOIRE DES PATRIMOINES NATUREL ET BÂTI, SUR LE TROTTOIR À SHERBROOKE

Jean-Marie M. Dubois et Gérard Coté

Comité de toponymie de la Ville de Sherbrooke

Résumé

De nombreux organismes se dévouent à la promotion des paysages et du patrimoine naturel et bâti de nos villes et municipalités. D'un côté, on veut mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux, les types d'habitats, les anciens centres-villes, les activités commerciales, industrielles et d'extraction ainsi que les moyens de transport; d'un autre les sociétés d'histoire s'activent à promouvoir tant la recherche historique que sa vulgarisation. À Sherbrooke, nous avons réussi à associer les deux types d'action à partir des panneaux de signalisation des entités toponymiques. En effet, la Ville de Sherbrooke a remplacé tous ses panneaux de voies de communication en y apposant une notice historique. Elle a même commencé à le faire pour les parcs et espaces verts, et elle poursuivra cet effort pour les autres entités toponymiques, comme les bâtiments, les ouvrages d'art et les éléments du milieu naturel. Dans cet article, nous détaillons l'objectif et l'origine du projet de nouveaux panneaux, ses étapes ainsi que les problèmes historiques, pratiques et financiers liés à son exécution et à son accomplissement. Nous examinons également les grandes lignes de l'origine des éléments du corpus odonymique de 712 noms de la ville de Sherbrooke (avant le 1^{er} janvier 2002), soit habituellement des noms liés à l'histoire locale et régionale, à l'histoire nationale ainsi qu'à quelques thématiques particulières comme les guerres mondiales, l'attachement à l'héritage des mères patries, la religion, etc. Comme aucune municipalité du Québec et même du Canada, autre que Sherbrooke, n'a poussé ce type d'action aussi loin et de façon aussi systématique, nous croyons que cet exemple devrait être étendu à l'ensemble des municipalités, tout au moins celles du Québec.

Abstract

There are many organizations devoted to promoting the natural landscape and built heritage of our cities and towns. On the one hand, the aim is to draw attention to heritage buildings, types of habitat, former downtown areas, commercial and industrial activities, and means of transportation. On the other hand, historical societies actively promote historical research and

dissemination of research findings to the general public. In Sherbrooke, these two types of activity have been successfully combined, taking as a focus the signs used to mark toponymic elements. Indeed, the City of Sherbrooke has replaced all of its street signs with new ones bearing historical information. This process has also begun in the city's parks and green spaces, and will be extended to other toponymic elements. This article describes the objective and the origins of this project, the stages involved, and the historical, practical, and financial problems entailed in carrying it through to completion. It also outlines the origin of the elements making up the corpus of 721 transportation route names. Given that no municipality in Quebec – or, indeed, in Canada – has carried out this kind of process in such a systematic way, we believe that this case should serve as an example for all municipalities.

1. Introduction

Depuis quelques décennies déjà la population québécoise est sensibilisée à l'interprétation des paysages et du patrimoine naturel et bâti des villes et des municipalités. De nombreux organismes écologistes ou environnementaux, et même groupements spontanés de citoyennes ou de citoyens autour de projets particuliers, créent une animation active, parfois reprise par les autorités municipales elles-mêmes. Les organismes de protection, de restauration et de mise en valeur du milieu naturel semblent souvent être de vieux routiers face à leurs vis-à-vis du milieu humain. Pourtant, dans ce dernier cas, de nombreuses initiatives ont été entreprises depuis fort longtemps, d'abord dans le cas des bâtiments patrimoniaux, puis pour les anciens centres-villes, ainsi que diverses activités commerciales, industrielles, d'extraction ou de transport. On cherche ainsi à protéger et à mettre en valeur des éléments paysagers importants tout en expliquant leur histoire et parfois leur géographie par divers moyens documentaires et visuels, comme les panneaux, plaques et monuments, et ce tant pour les niveaux scientifiques et académiques que pour le grand public.

Une des composantes importantes du paysage municipal est le corpus odonymique et toponymique. Il est utilisé de façon régulière et soutenue dans nos déplacements, mais on le visualise quotidiennement sans trop s'en rendre compte. Il est donc rarement mis en valeur, même en Europe où on s'en soucie un peu plus. Pourtant, la mise en valeur des paysages peut facilement s'associer aux besoins de valorisation historique et géographique à tous les niveaux.

C'est ce qui a été entrepris à Sherbrooke avec l'apposition d'une notice historique sur les panneaux de signalisation des entités toponymiques.

Nous présenterons d'abord l'origine et l'objectif du projet comme finalité au processus de désignation toponymique municipale. Cette désignation est d'ailleurs la consécration de notre appropriation du territoire et du paysage, et certains auteurs diraient : « terre nommée, terre humaine » (Berque et Adam, 1999). Nous présenterons ensuite les étapes de la mise en œuvre du projet, en mettant l'accent sur la méthodologie ainsi que les problèmes historiques ou géographiques, pratiques et financiers. Nous terminerons en présentant l'exemple du corpus odonymique sherbrookoïse et certaines conclusions face à ce projet unique au Canada.

2. Un bref historique de la désignation toponymique à Sherbrooke

En 1852, avant l'érection de Sherbrooke en tant que ville, les désignations toponymiques se font de façon spontanée en relation avec le milieu naturel pendant la période amérindienne, et en relation avec l'occupation des terres ou certains propriétaires à partir de la formation du premier hameau vers 1802 (Dubois et Coté, 2002). Entre 1852 et 1927, avec l'introduction des premiers règlements toponymiques, on tente de mettre un peu d'ordre dans le fouillis des doublons et des désignations parfois multiples des voies de communication, alors que divers comités municipaux en relation avec la voirie ou la police se voient chargés de son application, avec plus ou moins de succès.

C'est en 1927 que la Société d'histoire des Cantons de l'Est (SHCE) devient la première entité consultative du conseil municipal en matière de toponymie. Cependant, à cause du problème d'une relève dynamique, c'est plutôt la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) qui prend la relève en 1955. On assiste alors à une vague de francisation des anciens noms et de désignations annonçant des membres du clergé et des personnages historiques extra-régionaux. Par contre, déjà en 1959, on se donne des règles, dont celles de préférer les noms français et de ne pas donner de noms de personnes encore vivantes; cette dernière règle ne sera pas toujours suivie.

À la suite de l'adoption de la *Charte de la langue française*, en 1977, la Commission de toponymie du Québec commence à officialiser les noms de lieux du Québec, dont ceux relevant aussi des municipalités elles-mêmes après entente avec ces dernières. C'est ainsi, qu'en 1985, la Commission demande à la Ville de Sherbrooke d'uniformiser, entre autres, les règles d'écriture de ses odonymes en vue de leur

officialisation. Cette demande vient justement après qu'elle eût subventionné *Les noms de rues de Sherbrooke (1825–1980)* d'Andrée Désilets. Puisque certains citoyens et certains élus ne sont plus satisfaits par certains noms suggérés par la SSJB, le conseil municipal forme son propre comité de toponymie auquel il associe des représentants de la SHCE (Société d'histoire de Sherbrooke depuis 1989) et de l'Association des Townshippers. Comme dans toutes les autres municipalités du Québec, le Comité n'agit qu'à titre consultatif auprès du conseil municipal. Les règles que le Comité se donne sont celles de la Commission de toponymie du Québec. Le Comité veille aussi à ne pas suggérer le nom d'entités déjà utilisées dans les municipalités limitrophes. De plus, dans le cas des anthroponymes (noms de personnes), il favorise le souvenir de personnages locaux et il ajoute le prénom au patronyme. Enfin, il ajoute de façon systématique l'élément générique sur les panneaux des voies de communication, soit les boulevards, rues, ruelles, etc. C'est ainsi que plus de 700 odonymes et plus d'une centaine d'autres toponymes seront officialisés et le processus est maintenant continu au fur et à mesure des nouvelles désignations.

3. Le projet de notices historiques et de nouveaux panneaux des voies de communication

3.1. L'objectif du projet

Au cours de l'opération d'officialisation des odonymes, le Comité de toponymie s'est aperçu que, dans le cas des rues désignées par le seul patronyme, l'élément spécifique inscrit sur les panneaux ne rendait souvent pas justice à la personne dont on voulait rappeler le souvenir. D'ailleurs, dans son guide odonymique à l'usage des municipalités, la Commission de toponymie du Québec (1979, p. 78; 1987, p. 57) encourage une telle pratique. Dès le début de 1988, le conseil municipal mandate donc son Comité de toponymie afin qu'il étudie la façon de remédier à cette situation et, en 1990, le conseil approuve l'idée d'ajouter une notice historique sur les panneaux des voies de communication, que ce soit un patronyme ou non. Certaines notices sont cependant plutôt descriptives, par exemple dans le cas des rues désignées par des noms de fleurs ou d'arbres.

3.2. La modification des panneaux

Avec ce projet de notices historiques, il fallait modifier les panneaux des voies de communication dont l'espace d'écriture était trop

restreint. De toute façon, la Ville voulait remplacer nombre de panneaux qui n'avaient plus la luminosité (ou pouvoir réfléchissant) nécessaire, elle voulait aussi y placer son logo et, enfin, la Commission de toponymie du Québec, en conformité avec son mandat, insistait pour qu'on révisé l'écriture des odonymes et qu'on les fasse officialiser.

Un premier projet de panneau est expérimenté dans un secteur de la ville en 1991 (figure 1a) et, à la suite de diverses critiques, un second projet est adopté, en 1993, avec le logo de la ville en couleurs (figure 1b).



Figure 1 : Panneaux de voies de communication avec notice historique de la ville de Sherbrooke.

- a) (haut) exemple des panneaux expérimentaux installés dans un secteur de la ville en 1991 : panneaux verts avec lettrage et logo blancs ;
 b) exemple des panneaux actuels installés depuis 1994 : panneaux verts avec lettrage blanc et logo en couleurs.

Photographies : Jacques Beaudesne, Service du soutien institutionnel, Université de Sherbrooke

Afin de répartir le travail et les coûts, tous les panneaux de la ville sont changés durant une période de huit ans, de 1994 à 2001. La ville compte actuellement 712 odonymes, dont 704 si on exclut les routes et autoroutes, ce qui représente 3 125 panneaux de 24,5 cm de largeur et de trois longueurs différentes, en fonction de la lisibilité voulue pour les usagers de la route et de la longueur de l'élément spécifique de l'odonyme; on a ainsi 2 069 de 80 cm (ex. : Abénaquis), 1 029 de 92 cm (ex. : Wellington Sud) et 27 de 102 cm (ex. : Jacques-Cartier Nord).

Le prix des panneaux (taxes incluses) avec la pellicule réfléchissante à haute intensité est d'environ 50,00 \$ pour ceux de 80 cm, 61,00 \$ pour ceux de 92 cm et de 72,00 \$ pour ceux de 102 cm; les attaches

métalliques valent en moyenne 10,00 \$. Les panneaux installés coûtent en moyenne environ 71,00 \$ chacun (62, 00 \$ et 9,00 \$ d'installation). Pour changer environ 3 100 panneaux, de 1994 à 2001, la Ville de Sherbrooke a investi 223 934 \$ – environ 194 453 \$ en matériel et 29 481 \$ en temps d'installation par ses employés. Le coût des seules notices historiques est d'environ 2,00 \$ par panneau (deux côtés). Si l'on n'avait pas voulu de notices historiques, on aurait pu installer des panneaux de 20 cm de hauteur, ce qui aurait fait économiser seulement de 8,00 \$ à 10,00 \$ en moyenne par panneau en fonction de leur longueur (Boisvert, 2002). Avec des panneaux standard, sans notice historique, la Ville de Sherbrooke aurait donc économisé environ 27 000 \$, soit à peine 8 % du coût de l'opération : la culture et l'éducation de la population devraient largement justifier cet investissement ! Il faut également noter ici que la recherche liée à l'information pour faire les notices a été réalisée par les bénévoles du Comité de toponymie.

3.3. L'évaluation des éléments générique et spécifique

L'officialisation des odonymes a pu être réalisée à partir du travail du Comité de toponymie qui avait à porter un jugement sur le bien-fondé des deux parties de chacun des odonymes, soit les éléments générique et spécifique. L'élément générique est la partie qui identifie de façon générale la nature d'une voie de communication (ex. : rue ou boulevard) tandis que l'élément spécifique est celle qui l'identifie de façon particulière (ex. : Galt ou Claude-Greffard) (Commission de toponymie, 1987).

3.3.1. L'élément générique

Dans le corpus des 704 odonymes (excluant routes et autoroutes), on a 11 boulevards, 5 chemins, 639 rues, 23 avenues, 8 ruelles, 16 places, 1 croissant et 1 côte. Plusieurs de ces éléments génériques ont suscité de la controverse quand on a voulu appliquer les règles habituellement admises par la Commission de toponymie du Québec (1987). Plusieurs **boulevards** ne correspondaient pas à sa définition stricte, laquelle stipule qu'ils doivent avoir au moins quatre voies de circulation ou à tout le moins des voies divisées. C'est ainsi que le Comité n'a pu convaincre la Ville de modifier deux d'entre eux qui ne correspondent pas à cette définition; l'un parce que cette entité est une porte d'entrée de la Ville, dans le parc industriel (boulevard Industriel), et l'autre parce que les citoyennes et citoyens se sont élevés contre le changement lors d'une consultation populaire, puisqu'on

pensait que la décision était déjà prise et que la consultation était de la poudre aux yeux (boulevard Alexandre). Les **chemins** n'ont suscité aucune controverse. Il n'y a eu aucun problème non plus avec les **avenues** puisqu'elles correspondent toutes à un système de voies de communication numériques dans l'est de la ville (ex. : 13^e Avenue Nord). Les **rues** étaient en général bien désignées, sauf quelques-unes qui sont très courtes et sans issue (ex. : rue Léonidas qui a moins de 100 m de longueur) : ces dernières auraient en effet mérité l'élément générique « impasse », qui est courant en Europe mais à connotation péjorative ici. Plusieurs **ruelles** n'étaient que des entrées de cour privées, de moins de 50 m de longueur et sans adresse résidentielle, de sorte qu'on les a tout simplement éliminées du corpus. Plusieurs **places** ne correspondaient pas non plus à leur définition stricte, laquelle stipule qu'elles doivent être des espaces ouverts généralement entourés de constructions ainsi que de voies de communication. Souvent les places étaient de simples petites impasses (souvent longueur de moins de 50 m) de sorte qu'elles ont été éliminées du corpus lorsque leur nom correspondait à celui de la rue adjacente et que les adresses résidentielles ont été numérotées en continu avec celles de la rue (ex. : rue de Cherbourg et place de Cherbourg). Lorsque ce n'était pas possible, l'élément générique était modifié pour celui de « rue » et l'élément spécifique remplacé. Par contre, on n'a pu convaincre la Ville de modifier quelques places plus peuplées et qui sont en fait des rues ou des impasses (ex. : place Des Ormeaux, de plus d'un demi kilomètre de longueur, parce qu'il y a aussi une rue Des Ormeaux) de même que la place de la Cité qui est en fait un espace vert mais sur laquelle un édifice fédéral a son adresse. Une de ces places était en réalité une rue mais il y avait déjà une rue du même nom; par contre, sa forme en **croissant** a permis de solutionner le problème (croissant De Rouville). Il y avait aussi une rue avec un double élément générique; cette dernière a donc perdu son élément générique anglophone parce qu'elle ne correspondait pas à la définition de croissant : « rue Armitage Crescent ». Enfin, une rue à pente forte a été désignée de façon populaire avec l'élément générique **côte**, ce qui lui a été attribué (côte de l'Acadie). Par contre, on a éliminé deux **terrasses** prises comme voies de circulation (terrasses Châtelaine et CPR).

Fait particulier, la propriété du terrain sur lequel sont construites quatre rues et cinq ruelles appartient à des intérêts privés. Pour les distinguer des voies publiques, on a apposé **PRIVÉ** entre parenthèses sur le panneau, à la suite du générique.

3.3.2. L'élément spécifique

En ce qui a trait aux éléments spécifiques des odonymes, le Comité a suscité et suscite encore de la controverse. Il faut cependant distinguer le travail qui est fait sur le corpus odonymique déjà en place du travail fait pour nommer les futures voies de communication.

Dans le cas du corpus odonymique déjà en place, le mandat de la Ville était d'abord de vérifier sa conformité avec les règles d'écriture habituellement admises par la Commission de toponymie du Québec (1987) et de suggérer, le cas échéant, des modifications. Même s'il y avait déjà plusieurs publications sur l'odonymie de la ville (Demers, 1964; Mercier, 1964; Désilets, 1984), le travail complémentaire de recherche a été beaucoup plus important que prévu. L'obligation que nous nous étions donnés de rédiger des notices historiques, nous a motivé à faire ce travail sérieusement. Le principal problème a été de déterminer de façon exacte à quoi ou à qui faisait référence l'élément spécifique de chacune des voies de communication. Pour ce faire, il a fallu connaître l'origine exacte des entités afin de déterminer s'il fallait ajouter une particule de liaison et quelle particule entre l'élément générique et l'élément spécifique. En effet, une particule (d', de, de l', de la, des, du) doit être habituellement ajoutée dans les cas où l'élément spécifique rappelle une entité autre qu'un anthroponyme :

- entité administrative, incluant les paroisses (ex. : rue du Québec; rue du Saint-Esprit);
- entité géographique (ex. : rue de l'Escarpe; rue de la Magog);
- organisme ou entreprise (ex. : rue de l'Académie; rue de la Sherwood);
- groupe de personnes ou de choses (ex. : rue des Abénaquis; rue des Perce-Neige);
- type de personne, de chose ou concept (ex. : rue du Dauphin; rue du Pin-Solitaire; rue du Souvenir);
- bâtiment (ex. : rue du Palais).

Cependant, certaines entités sont encore incertaines; c'est le cas de Dorval où on suppose qu'on rappelle le souvenir de la ville ou de l'aéroport (rue de Dorval) puisqu'on n'a pu prouver qu'une famille Dorval y avait habité. De plus, les entités en langue étrangère sont exemptées de la particule puisqu'il n'y en a pas dans ces langues (ex. : rue Maple; rue School; rue Memphrémagog).

Une autre règle d'écriture à respecter a été celle du trait d'union unissant les constituants d'un élément spécifique. On a ainsi lié le prénom et le nom dans les anthroponymes (rue John-S.-Bourque; rue Jean-Paul-II), le qualificatif et le nom (rue des Grandes-Fourches), les

éléments générique et spécifique d'un toponyme pris comme élément spécifique (ex. : rue du Mont-Brome), mais non les constituants des éléments spécifiques issus d'une langue étrangère (ex. : rue King George).

Il a fallu également vérifier la graphie des éléments spécifiques, surtout dans le cas des anthonymes. C'est ainsi que l'on a corrigé des fautes de longue date comme le patronyme anglophone Leonard (et non Léonard), le nom du poète Alfred DesRochers (et non Desrochers), le nom du premier ministre St-Laurent (et non Saint-Laurent), le nom du duc d'Argyll (et non Argyle), le nom de Jean-Baptiste Hertel De Rouville (et non Rouville ou de Rouville). Comme on le remarque avec ces cas, il faut vérifier comment les individus concernés écrivaient leur nom.

À la suite de ce travail, le Comité s'est donné comme deuxième mandat de suggérer au conseil municipal le remplacement de certains odonymes dans les cas de doublons (ex. : rue Alexandre et boulevard Alexandre) ou bien lorsque la sécurité publique était en jeu : noms à consonance semblable (ex. : rue du Bocage et rue Beaucage), segments de rues trop décalés (plus d'une dizaine de mètres) ou rues entrecoupées (parfois trois segments; ex. : rue Wilson). Le remplacement dans tous les cas a été accepté, sauf dans deux cas : la rue et le boulevard Alexandre, ainsi que la rue et le chemin Saint-Joseph.

Enfin, l'officialisation de tous les odonymes de la ville a été entreprise sauf pour quelques rues et une ruelle, qui honorent des personnes encore vivantes : les rues Hamelin, Jean-Paul-II et Longchamp ainsi que la ruelle Lacroix.

3.4. Les nouvelles désignations

Dans le cas des nouvelles voies de communication, le Comité a obtenu le soutien du conseil municipal pour respecter à la lettre les règles de la Commission de toponymie du Québec tant pour l'élément générique que l'élément spécifique. Par contre, il faut souvent faire des compromis pour l'élément spécifique et le Comité doit présenter, dans chacun des cas, un choix de trois noms. Malgré cela, il y a des périodes où des conseillères ou des conseillers quand ce n'est pas le conseil municipal lui-même, sont réticents à donner : 1) des noms anglophones, même si ce sont ceux d'anciens maires, parce que la ville en compte déjà un grand nombre; 2) des noms trop longs même s'ils sont originaux et qu'ils collent à la réalité du lieu (ex. : rue du Blanc-Côteau, désignant pourtant un secteur de glissade sur neige, non retenu pour cette raison); 3) des noms et prénoms trop longs, pour

favoriser les patronymes qui rappellent plutôt des familles; 4) des noms amérindiens originaux parce qu'ils sont difficiles à prononcer; on doit alors présenter la forme contractée (ex. : Alsigon pour Alsigôntekw) ou la forme francisée déjà utilisée ailleurs (ex. : Massawippi pour Mozwabi ou Coaticook pour Koategok). Dans certains cas, le Comité favorise des systèmes odonymiques déjà bien établis (ex. : poètes et gens de lettres québécois).

4. La confection des notices historiques

Pour la confection de notices historiques, on fait face à deux types de problèmes, d'ordre pratiques et historiques.

Les problèmes pratiques sont en lien avec la lisibilité voulue des notices et l'espace qui leur est attribué. En effet, à cause des règles de sécurité pour la circulation automobile, le lettrage doit être de faible taille de sorte que les automobilistes ne puissent lire. La taille retenue est de 2,5 cm, une taille suffisante pour que les piétons et cyclistes puissent les consulter. L'espace attribué est en lien avec l'espace disponible sur les panneaux les plus courts (82 cm), tout en gardant un espace entre la bordure gauche du panneau et le début de la notice (figure 1b), et ce afin de compenser l'espace qui existe en haut du panneau entre la bordure droite et la fin de l'élément générique. De cette façon, la notice doit avoir un maximum d'environ 42 à 44 caractères (en fonction de la largeur des caractères), incluant la ponctuation et toutes les espaces entre les mots. Cette dernière contrainte provoque souvent un casse-tête de concision dans le choix des mots, comme on le verra plus loin, et oblige à des contractions parfois peu heureuses (ex. : congr. pour « congrégation »; constr. pour « construction »; dév. pour « développement »; fond. pour « fondateur » ou « fondatrice »; munic. pour « municipal »; N.-D. pour « Notre-Dame »; par. pour « paroisse »; p^{tes} pour « petites »; sém. pour « séminaire »; soc. pour « société »; sup. pour « supérieur » ou « supérieure »).

Les problèmes historiques sont de diverses natures en lien avec le but de la notice qui est de transmettre l'information de la façon la plus complète possible sur la personne ou les personnes, l'entité administrative ou géographique, l'événement historique, le bâtiment, etc. dont on rappelle le souvenir. Il faut donc d'abord rechercher tant la raison exacte (ex. : personnage ou ville) que le motif principal de la désignation (ex. : administrative). Il faut ensuite trouver des informations complémentaires, utiles à la compréhension du motif ou; à la localisation dans le temps ou dans l'espace.

Rappelons que le problème des anthroponymes a été le principal

motif du projet de notices historiques. Le Comité de toponymie a procédé de façon un peu différente dans le cas des entités rappelant des personnages locaux ou régionaux (Cantons de l'Est) et des personnages extérieurs à la région. Pour les personnages locaux dont l'odonyme ne recèle que le patronyme, on ajoute le prénom au début de la notice (figure 1b); en contrepartie, il y a moins d'espace pour d'autres informations. Pour les personnages extérieurs à la région, souvent plus connus sous leur seul patronyme (ex. : premiers ministres), on n'ajoute pas le prénom car on se sert de l'espace disponible pour mettre l'accent sur la raison pour laquelle on rappelle leur souvenir. Dans le cas des personnages évoqués à cause de leur fonction administrative, on essaie d'ajouter aussi leur profession ou leur métier, si l'espace le permet (ex. : rue Armand-Nadeau : Maire et avocat (1910–1982)). Dans tous les cas, on indique les années de naissance et de décès, lorsqu'elles sont connues. Dans le cas où on rappelle une famille, on indique l'année d'établissement dans la région (ex. : rue Chevalier : Famille d'industriels établie en 1902).

Dans le cas des autres odonymes, en plus de la raison pour laquelle on rappelle leur souvenir (tel que mentionné plus haut), on ajoute si possible une indication permettant de les situer dans le temps ou dans l'espace. Voici quelques exemples :

- rue de l'Académie : The Young Ladies Academy (1878–1895);
- côte de l'Acadie : Patrie des Acadiens (1524);
- rue de l'Assomption : Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption (1951);
- rue de Beauséjour : Ancien fort français en Acadie (1751);
- rue de la Cathédrale : Siège épiscopal (depuis 1874);
- place du Dauphin : Fils du roi de France (XIV^e siècle);
- rue de Dieppe : Port de la Manche (2^e Guerre mondiale);
- chemin des Écossais : Premiers occupants du rang dès 1837;
- rue Island : Ancien îlot de la rivière Magog avant 1881;
- rue du Mont-Brome : Colline Montérégienne d'âge Crétacé;
- rue du Verger : Ancien verger A. Desbiens (1940–1971);
- 3^e Avenue : Système odonymique datant de 1855.

Dans d'autres cas, on se contente de donner la signification de l'odonyme, dans un souci d'éducation; par exemple :

- rue des Grandes-Fourches Nord : *Nikitotegwac* : confluence de rivières;
- rue des Lilas : Arbuste originaire de Perse : *Syringa*;
- rue Massawippi : *Hanche d'original* en abénaquis.

Ce genre d'opération ne doit pas être entravé par des informations manquantes. Il faut aller de l'avant et corriger ou compléter au fur et à mesure de l'entrée de nouvelles informations. L'affichage permet d'ailleurs aux citoyennes et citoyens de nous aider et, de plus, on peut corriger, directement sur les panneaux, au moyen d'autocollants.

5. L'analyse sommaire du corpus odonymique

Le corpus odonymique de Sherbrooke rend compte de plus de 200 ans d'histoire, certains datant des premiers occupants du territoire, les Abénaquis. Pour fins d'analyses, des 712 odonymes de la ville, nous avons retranché 36 odonymes parce que nous avons comptabilisé comme une seule entité les 19 odonymes qui sont différenciés par un point cardinal (par exemple Belvédère Nord et Belvédère Sud) et 17 odonymes qui désignent à la fois une rue ainsi qu'une place, un boulevard, un chemin ou un croissant. Les 676 odonymes analysés peuvent se répartir en trois grands groupes : 1) ceux qui sont liés à l'histoire locale ou régionale, 2) ceux qui sont liés à l'histoire nationale et 3) ceux qui forment des thématiques particulières.

5.1. L'histoire locale ou régionale

Les 343 odonymes liés à l'histoire locale ou régionale se répartissent comme suit :

- 13 odonymes rappellent le souvenir des Abénaquis, premiers occupants connus du territoire (Alsigon, Watopeka); un système odonymique leur est même dédié;
- 29 odonymes évoquent la période des pionniers, des premiers missionnaires et d'autres acteurs ou réalités d'avant 1867 (François-Hudon, Raimbault);
- 44 odonymes portent le nom d'un maire (Bowen, Joseph-Labrecque) et 22 celui d'un conseiller (Cormier, Lacombe); il y a aussi une rue du Conseil;
- 7 odonymes portent le nom d'un employé de la Ville (Davidson, Thomas-Tremblay);
- 5 odonymes portent le nom d'un député de Sherbrooke à la Chambre des communes (Galt, Howard) et 8 celui d'un député de Sherbrooke à l'Assemblée législative ou à l'Assemblée nationale du Québec (John-S.-Bourque, O'Bready);
- 31 odonymes se rapportent à un membre de la communauté des affaires, du commerce et de l'industrie (Irène-Couture, Chevalier);

- le boulevard Bertrand-Fabi et les rues Chantal-Navert et Price soulignent les exploits d'un membre du monde sportif et 15 odonymes rappellent un membre du monde culturel (DesRochers, Sylvio-Lacharité);
- 8 odonymes rappellent le souvenir d'un médecin ou d'un magistrat (Gadbois, Firmin-Campbell);
- 10 odonymes rappellent une paroisse actuelle, ancienne ou projetée (Avila, Bonaventure); 27 un évêque ou un curé d'une paroisse de Sherbrooke (Bellefleur, LaRocque) et 15 soit un prêtre, soit un religieux ou religieuse actif dans l'enseignement ou dans un autre domaine (Marie-Léonie, Léon-Marcotte);
- 15 odonymes rappellent un propriétaire à l'origine de l'ouverture d'une rue (Croteau, Marchant);
- 13 odonymes rappellent un cultivateur ou un journalier (Auguste-Dubuc, Vanier); il y a aussi une rue des Artisans et une rue des Paysans; 10 odonymes rappellent un professionnel (Louis-N.-Audet, Picard);
- 31 odonymes tirent leur origine de la géographie locale (Bellevue, Meadow) et 24, d'un édifice (Bank, Palais), d'une entreprise (Garlock, Sherwood) ou de la vocation du site (Parc, Université);
- enfin, 8 odonymes viennent du nom d'une localité (Sainte-Catherine) ou d'une autre entité en région (Mont-Brome) et 2 autres, soit Carmen et Courville, n'appartiennent à aucune catégorie.

5.2. L'histoire nationale

Les 156 odonymes liés à l'histoire nationale se répartissent comme suit :

- 66 odonymes sont issus de l'histoire de la Nouvelle-France : 9 gouverneurs (Beauharnois, Vaudreuil), 9 explorateurs (Jolliet, La Vérendrye), 7 militaires (Iberville, Montcalm), les forts de Carillon et de Chambly, 21 autres personnages ou entités (Jean-Talon, Seigneurs), 12 noms sont quant à eux liés à l'histoire de Ville-Marie (Maisonneuve, Le Moyne) et 6 noms à celle de l'Acadie et de ses environs (Louisbourg, Moncton);
- 37 odonymes sont liés à l'histoire du Bas-Canada, du Canada-Uni et du Canada : 11 gouverneurs généraux (Aberdeen, Richmond), 4 premiers ministres (Laurier, St-Laurent), ainsi que 22 autres faits ou personnages (Châteauguay, Thérèse-Casgrain);

- enfin, 53 odonymes sont liés à l'histoire du Québec : 6 lieutenants-gouverneurs (Comtois, Robitaille), 12 premiers ministres (Chauveau, Lesage), 1 ministre (Talbot), 7 villes (Beloëil, Varennes), 11 écrivains (Choquette et Savard), une revue culturelle pour les femmes (Châtelaine), 8 historiens (Dollier, Lionel-Groulx), 5 géographes (Blanchard, Hamelin), ainsi qu'un inspecteur scolaire du Québec (Magnan), en plus de la fête nationale du 24-Juin.

5.3. Des thématiques particulières

Les 177 odonymes restants sont liés à six thématiques particulières :

- 17 odonymes rappellent une bataille ou une région en France où, au cours des deux derniers grands conflits mondiaux, des soldats sherbrookoïses ont combattu (Normandie, Verdun);
- 24 odonymes soulignent l'attachement à l'héritage de la mère-patrie par la population anglophone de Sherbrooke (Jubilee, King) et 30 celui de la population francophone (Bretagne, Lamartine);
- l'apport de la sphère religieuse est fort importante, avec 40 odonymes rappelant des personnages importants de l'Église catholique (Jeanne-d'Arc, Saint-Hubert), sanctifiés pour la plupart, et 14 rappelant des cardinaux ou des évêques (Laflèche, Villeneuve). Pour ces derniers, il existe aussi un système odonymique;
- 23 odonymes représentent des arbres, des fleurs ou des saisons (Érables, Coquelicots, Winter), la plupart du temps dans des systèmes odonymiques;
- 5 odonymes proviennent des U.S.A. (Kennedy, Portland) et 3 de pays autres que la France (Dunant, Marconi);
- enfin, 21 odonymes sont désignés numériquement, soit un système odonymique de 15 avenues ainsi que 5 routes provinciales et l'autoroute 410.

6. Conclusion

À notre connaissance, ce projet de notices historiques sur les panneaux des voies de communication est unique non seulement au Québec mais aussi au Canada. Au plan historique, c'est un travail qui se marie bien avec le travail qu'il faut faire de toute façon lorsque l'on veut évaluer sérieusement le corpus toponymique municipal avec un objectif d'officialisation. Au plan pratique, ces notices contribuent à l'éducation des citoyennes et des citoyens tout en rendant le

patrimoine et le paysage municipal plus attrayants. Le coût supplémentaire pour des panneaux plus grands n'est pas très élevé lorsqu'on le compare aux avantages culturels qu'il apporte. De plus, les panneaux peuvent être remplacés progressivement au fur et à mesure des besoins; dans notre cas, comme nous l'avons déjà mentionné, l'opération s'est faite sur une période de huit ans.

Dans le cas des autres entités toponymiques municipales, on a déjà commencé à installer des panneaux avec une notice historique pour les parcs et espaces verts (figure 2); comme ces panneaux sont plus coûteux, le remplacement se fera au gré des besoins. Dans un proche avenir, on souhaite aussi le faire pour les ponts, les échangeurs, les viaducs, les passerelles, les barrages, les bâtiments, etc.

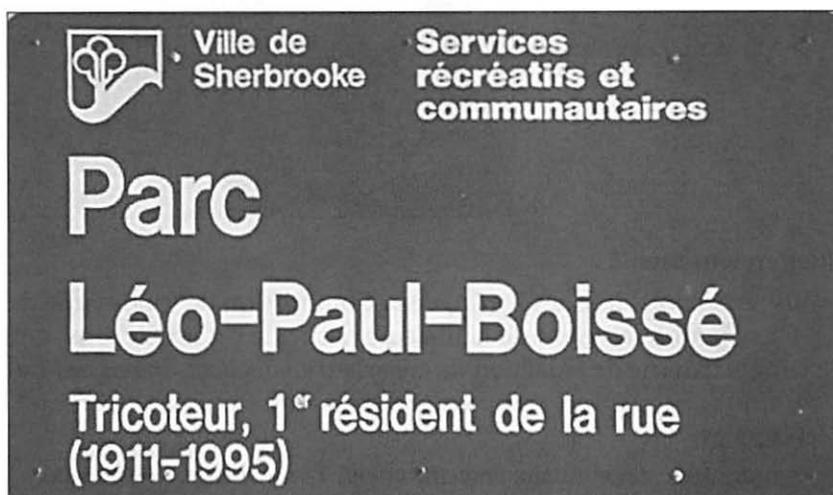


Figure 2 : Premier panneau, avec une notice historique, installé dans un parc à Sherbrooke en 1999.
Photographie : Jean-Marie Dubois, Sherbrooke, no 2001-14-31

Nous croyons fermement qu'un projet semblable est à la portée de toutes les municipalités du Québec et que, si de nombreuses municipalités emboîtent le pas à Sherbrooke, ce pourrait devenir un attrait supplémentaire intéressant pour les touristes étrangers. De plus, cet attrait est simple à publiciser puisque l'histoire du Québec se retrouve directement sur le trottoir et facilement accessible! Nous encourageons donc les sociétés d'histoire et de généalogie ou tout autre organisme relié aux patrimoines naturel et bâti à entreprendre de telles démarches. Déjà, la Ville de Québec a commencé à le faire dans son secteur historique. La Ville de Saint-Hyacinthe, elle, n'emploie pas de notice historique mais affiche à tout le moins le prénom des personnes, dans le cas des patronymes (figure 3).



a.

Figure 3 : Panneaux de rues de la ville de Saint-Hyacinthe ; a) anciens panneaux avant 1994 ; b) nouveaux panneaux avec le logo de la Ville.

Photographies : Patrice Furlan, directeur, Service de l'urbanisme, Ville de Saint-Hyacinthe



b.

Remerciements

Nous remercions Jacques Fortin, de la Commission de toponymie du Québec, pour la révision de la majeure partie de cet article ainsi que le comité externe de rédaction de la *Revue d'études des Cantons de l'Est*.

Références

- Berque, Augustin et Adam, Francine (1999) *Terre nommée, terre humaine*. P. 575–579, in Pitte, Jean-Robert et Sanguin, André-Louis (éd.) *Géographie et liberté*. Éditions L'Harmattan, Paris et Montréal, 758 p.
- Boisvert, Jean-Guy (2002) *Communication personnelle*. Signalisation de l'Estrie, Sherbrooke.
- Commission de toponymie (1979) *Guide toponymique municipal*. Document de travail, Québec, 119 p.
- Commission de toponymie (1987) *Guide odonymique du Québec*. Québec, 85 p.
- Demers, Louis-Philippe (1964) *Rues de Sherbrooke et leur signification/Sherbrooke's Streets and their Meaning*. 2^e édition, Ville de Sherbrooke, Sherbrooke, 51 p.
- Désilets, Andrée (1984) *Les noms de rues de Sherbrooke (1825–1980)*. Commission de toponymie du Québec, Études et recherches toponymiques n^o 7, Québec, 106 p.

Dubois, Jean-Marie M. et Coté, Gérard (2002) *Les noms de lieux de Sherbrooke : plus de 200 ans d'histoire; tome I : Voies de communication*. Société d'histoire de Sherbrooke, Sherbrooke (sous presse).

Mercier, Jean (1964) *Autour de Mena'sen*. Apostolat de La Presse, Sherbrooke, 231 p.

